



# DEMANDE DUPLICATA de DIPLÔME

Votre demande doit **OBLIGATOIREMENT** être retournée à :


Service scolarité  
Bât. 22  
58 rue Pierre Marie JURET  
44600 SAINT-NAZAIRE

A réception de votre courrier et des pièces-jointes,  
la scolarité communiquera votre demande à l'Université de Nantes  
pour son traitement.

**Votre diplôme vous sera adressé en recommandé avec AR  
dans un délai de 4 à 6 mois**

Veillez renseigner la demande page suivante et y joindre les pièces ci-dessous.

## Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT :

- 1) Un timbre-poste de 8,27 €  
TARIF en vigueur au 01/01/2024 pour un recommandé avec accusé de réception de 50g et plus, ne pas joindre d'enveloppe
- 2) Une photocopie Recto/Verso de votre pièce d'identité
- 3) Joindre le recommandé **vierge** avec A/R (à demander dans un bureau de poste) 
- 4) Préciser l'adresse à laquelle le diplôme doit être envoyé  
**(Envoi par lettre recommandée avec Avis de réception au nom du détenteur du diplôme)**



Service Scolarité  
Bât. 22  
58 rue Pierre Marie JURET 44600 SAINT-NAZAIRE  
Tél. 02 40 17 81 59  
[scolarite@iutsn.univ-nantes.fr](mailto:scolarite@iutsn.univ-nantes.fr)

# DEMANDE DUPLICATA de DIPLÔME

(Demande à retourner avec les pièces-jointes à l'adresse mentionnée ci-dessus)

Je soussigné(e) :

NOM et PRENOM :

.....

Né(e) le : ..... à .....

Demeurant :

.....  
.....  
.....  
.....

Demande de duplicata de mon diplôme suite à la perte de celui-ci :

.....  
.....  
.....

Promotion : .....

Fait à : ....., le .....

Signature :